L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 AVRIL 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 9 AVRIL.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co—A leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée, marchandises sèches, linge fait et chapeaux.

Par R T Montgomery—en débarquement de la barque Brilliant, 2me district, biscuits pilote.

Par le même, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—toile d'emballage de l'Inde, farine, café Rio, tabac, &c.

Par R. Scott—No 150, rue Royale, vins blancs en barriques.

Par R. Scott, à 10 heures dans la rue des Magasins, No 84—Jambons, épaules, harengs, thé, farine, cognac, vin rouge, &c.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—Linge, bottes, souliers, et marchandises sèches.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, dans la rue des Magasins, encoignure Gravier, porc, bacon, jambons, poisson, articles d'étagères, &c.

Nouvelles du Sud.

(Extraites du journal de Jackson du 3 avril.)

L'invasion du Kentucky.

NOUVELLES DE CHARLESTON.

Mouvements de l'amiral Farragut et de sa flotte.

Nous empruntons au *Picayune* ce qui suit :

Nous avons reçu le *Memphis Jackson Appeal* du 3 avril, auquel nous extrayons les nouvelles suivantes :

L'*Appeal* a une dépêche spéciale fort longue de Panola, Mississippi, qui contient l'analyse des dernières dépêches de Cincinnati au *Times*, relatives aux mouvements dans le Kentucky. Les nouvelles, bien qu'intéressantes, sont un peu contradictoires, et désirant exclure de nos colonnes ce qui est purement destiné à faire sensation, nous donnons ce qui semble digne de foi dans les dépêches publiées dans les journaux de Cincinnati et de Chicago.

Kentucky.

Le Chicago *Times*, du 27 mars, contient une dépêche de Cincinnati que l'*Appeal* appelle "rumeurs du Kentucky." C'est une dépêche à sensation et qui ne porte pas un cachet de complète vérité. Elle place Breckinridge et Cluke dans deux ou plusieurs endroits différents et dit: "On ne sait rien de positif de Stonewall Jackson." L'*Appeal* s'exprime ainsi sur cette dépêche :

"Nos colonnes télégraphiques contiennent ce matin des rapports venus du Nord. Nous ne croirons pas qu'on ait demandé la reddition de Cincinnati jusqu'à ce que nous ayons reçu des renseignements d'une source plus sûre."

Par télégraphe.

De Cincinnati—Le *Cincinnati Commercial* du 27 ne contient pas d'article sur les affaires du Kentucky. Sa dépêche de Lexington, datée du 26, dit que les forces d'invasion ne sont pas considérables, qu'elles se dirigent vers Richmond et se composent principalement de cavalerie. On dit que ces forces sont sous le commandement de Pegram. On ne croit pas que le général Breckinridge soit dans l'Etat, mais son fils y est. Le bruit courait que la cavalerie de Jacob et de Wolford avait fait 200 prisonniers confédérés. Les guérillas de Cluke rôdent toujours autour de Mont Sterling, et on a pris 200 de ses hommes depuis dimanche.

Il y a peu d'agitation ici et on n'a aucune crainte pour la sûreté de la ville.

La dernière dépêche du *Commercial* porte : Un voyageur arrivé de Nicholasville dit que les forces fédérales sont de nouveau au Sud de la rivière Kentucky, et qu'on s'est battu toute la journée. on ne connait pas le résultat.

DE CAIRO.

Une dépêche de Cairo, datée du 25 dit qu'un ordre lancé par le département du trésor, prohibe l'expédition de marchandises au sud de cet endroit.

La canonnière Rattler est arrivée avec des avaries qu'elle a éprouvées en se heurtant contre des arbres dans la passe Yazoo. L'enseigne West a été blessé et un homme de l'équipage tué par des guérillas.

Nouvelles par la voie de Mobile.

Mobile, 2 avril—Une dépêche de Savannah du 30, adressée au *Register*, porte :

On a appris que les Fédéraux et leurs sujets nègres ont évacué Jacksonville, Floride, et sont revenus à Hilton Head. Ils ont incendié la ville avant de partir, mais les Confédérés sont arrivés à temps pour en sauver une partie.

Une dépêche de Charleston du 30, dit :

Le capitaine du steamer français *Catinat* apporte l'ordre à M. de Saint-André, le consul français, de s'embarquer immédiatement à bord du *Catinat* pour New York. En conséquence M. de Saint-André, sa famille, le vice-consul et sa famille, partent demain.

Une seconde dépêche datée de Charleston le 1er avril porte :

Tout est tranquille, bien que les autorités s'attendent à chaque instant à voir avancer l'ennemi.

Le départ du consul français a eu pour causes des affaires particulières et non des ordres officiels. Il reviendra bientôt.

On a appris que le steamer cuirassé *Banshee* était à Queenstown, et on supposait qu'il allait partir pour le service confédéré.

De Vicksburg.

Vicksburg 2 avril—L'ennemi a fait une reconnaissance hier sur le Yazoo et a jeté quelques bombes sur la colline Snyder. Il n'y a rien eu vue au-dessous de la ville.

Il n'y avait hier à midi que peu de batiments ennemis en vue, à leur ancrage habituel, et le camp paraissait désert. Une grande canonnière est descendue mercredi soir, mais elle n'était pas visible hier. On n'a pas donné au public l'explication de la canonnade entendue mercredi sur le Yazoo.

Nous continuons à recevoir des avis sur la présence de la flotte fédérale au dessus de Greenwood. Elle reste tranquille et on ne peut faire que des conjectures sur ses mouvements futurs. La rivière baisse, et on dit que c'est ce que l'ennemi attend pour pouvoir débarquer son infanterie et attaquer nos ouvrages de défense à Greenwood.

Le Hartford et l'Albatros.

(Extrait du *Whig* du 2 avril.)

Le *Hartford*, l'*Albatros* et le *Switzerland* sont en route pour la Rivière Rouge. Nos batteries à Grand Gulf ont tiré sur eux, mais n'ont pas paru leur faire de mal. Farragut a évidemment quelque projet en tête, dans lequel il espère réussir.

Il y a eu hier quelque mouvement de l'autre côté de la rivière. Pendant la journée il est parti huit transports, et il en est arrivé quatre. Un corps de troupes a marché sur la levée dans la direction de la Pointe Young, et on pensait que c'était pour s'embarquer sur les transports. On a entendu des coups de canon hier dans la direction du Yazoo, mais on ignore si c'est sur le bayou Steele ou sur la colline Snyder.

Le Memphis *Bulletin* a une grande confiance dans le succès des Fédéraux par la nouvelle route à travers le bayou Steele jusqu'à la rivière Yazoo. Il a appris que des bateaux y avaient déjà passé qu'ils sont en vue de la colline Haynes, et qu'ils se préparent à réduire les fortifications.

De Wilmington.

Le journal de Wilmington du 24 dit que le steamer "Mariner" après une absence de six mois a reparu dans ce port hier dans l'après-midi. Il était parti le 15 de Nassau.

Nous lisons dans le *Savannah Republican* du 25 :

Hier matin, le schooner *Swift*, capt. Bliss, de Nassau, est arrivé ici avec une cargaison composée de café, sel, clous, huile de ricin, etc.... Il n'apporte aucune nouvelle de Nassau. Il en était parti le 18 et il n'a rencontré qu'un seul croiseur fédéral dans son passage. Il rapporte que le steamer *Charleston* est sorti en sûreté d'un port du Sud dans la nuit de dimanche. Il reçut plusieurs bordées mais sans éprouver d'avaries sérieuses, et il doit être maintenant à Nassau.

Le schooner *Emily Tenbrack*, de ce port, qui est parti depuis quelque temps, n'était pas arrivé à Nassau le 18. On craint qu'il ait été capturé.

Mouvements près de Savannah.

Mercredi soir le capitaine Edward H. Harrison avec quelques hommes du régiment Gordon, est allé à l'Ile Decent, près de Little Tybee, et a réussi à capturer un bateau fédéral où se trouvaient les capitaines Eddy et Arnold avec cinq hommes et la malle aux lettres, etc., du fort Pulaski pour la flotte fédérale du Sud. Les prisonniers sont au quartier du général Walker et vont être envoyés ici. Les officiers allaient rejoindre leurs régiments.

Nous apprenons que hier soir, à 7 heures, il y avait deux monitors à Tybee Roads, au-dessous du fort Pulaski, à l'ancre, et cinq petits navires, grées en schooners, dans la rivière Wright. Les Fédéraux mettent des piquets chaque nuit sur la rivière Savannah.

Le rapport des prisonniers annonçant que l'ennemi était à élever des batteries sur les îles dans la rivière, n'est pas confirmé. L'ennemi déploie beaucoup d'activité au fort Pulaski et le mouvement naval entre le fort et le Hilton Head est très actif.

Le Times et la Conscription.

Le New-York *Times* donne les explications suivantes sur la loi de conscription :

La loi ne fixe pas 300 dollars comme la somme que chacun doit payer afin d'être exempté du tirage. Elle donne au secrétaire de la guerre le pouvoir discrétionnaire de fixer la somme qui achètera l'exemption dans chaque cas individuel, mais dans aucun cas on ne pourra demander plus de 300 dollars. Le secrétaire peut demander à un homme riche $300 pour l'exempter, et il peut laisser aller pour la somme de $3, s'il le veut, un homme pauvre qui mérite d'être exempté pour des raisons de maladie ou le dénuement de sa famille. Voici les termes de la loi :

"Que toute personne prise par la conscription et qui aura reçu avis de paraître comme il est dit ci-dessus, peut, le jour ou la veille du jour fixé pour sa comparution, fournir un remplaçant acceptable pour prendre sa place dans la levée, ou qu'elle pourra payer à toute personne autorisée à cet effet par le secrétaire de la guerre, la somme que ce dernier fixera et qui n'excèdera pas trois cents dollars, et qui sera déterminée par le secrétaire, pour se procurer ledit remplaçant."

L'*Express* demande, à ce sujet, où l'on trouvera les moyens des pauvres pouvant s'exempter pour $3 et les plus riches pour $300, et il suggère l'arrestation du rédacteur du *Times* pour avoir découragé les enrôlements en disant qu'on peut s'exempter pour trois piastres.

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DE CONSCRIPTION.

On écrit de Washington à la date du 26 mars :

On dit dans les cercles officiels que le premier tirage dans le Nord commencera par les nègres libres. Tous les hommes de couleur et les nègres, d'une constitution forte et robuste, de 20 à 35 ans, seront pris pour remplir les rangs des diverses brigades nègres qui sont maintenant en voie d'organisation. Cette mesure a été prise, dit-on, à l'instigation du gouverneur Andrew qui est furieux de voir tant de tiédeur chez les nègres quand il s'agit de combattre pour l'affranchissement de leur race. Il n'y a pas assez de nègres dans les lignes de notre armée actuelle pour composer seulement les garnisons des postes situés sur les côtes, suivant les vues du gouvernement à l'égard de cette classe de troupes, et le recrutement des nègres du Nord ajouterait immédiatement quarante mille hommes à l'effectif de cette armée de noirs. Radicaux et démocrates tous sont d'accord pour commencer l'épreuve de la conscription par la classe noire.

(New-York *World* du 27 mars)

Les propositions de paix.

Nous avons reproduit une lettre de Fernando Wood qui assurait que des propositions de paix avaient été réellement faites à Washington l'hiver dernier. M. Vallandigham, dans un discours qu'il a prononcé à son retour dans son Etat, a également fait allusion à ces ouvertures. Voici comment un journal républicain, le *Cincinnati Commercial*, rend compte de ses paroles :

Le 12 décembre dernier on a reçu de Richmond à New York avis qu'on était disposé à faire un compromis, à envoyer des délégués au Congrès national, à obéir à la Constitution et aux lois, et à restaurer ainsi l'Union telle qu'elle était ; le Président, ce jour là, a rejeté la proposition, et la preuve de ce rejet existe à New York, écrite de sa main [cris de "Ecoutez! écoutez!"] ; mais la personne qui en est en possession est tenue à garder le secret, et la lettre n'a pas encore été livrée à la publicité. Le lendemain, l'armée fédérale a traversé le Rappahannock à Fredericksburg, dans la croyance que Richmond allait tomber, et que la rébellion allait ainsi finir. La veille, Abraham Lincoln a signé le rejet de toutes les propositions de rentrer dans l'Union ; et, le lendemain, les espérances de l'aveugle de la Maison Blanche ont été dissipées par la défaite de Fredericksburg et par la perte de 20,000 de nos fils et de nos frères. Il aurait dû écouter la proposition le 16 décembre, mais il a repoussé étourdiment et d'une façon funeste toutes les ouvertures.

MOUVEMENT DU COTON EN FRANCE.

Nous lisons dans un journal de Paris :

A un moment où la disette du coton cause parmi nous une crise si grave, il est bon de connaître le mouvement général de cette matière première, dans nos ports principaux. Nous empruntons, à cet égard, au *Journal des travaux publics*, les chiffres suivants qui établissent la situation pendant les mois de janvier et de février 1863

Il est arrivé au Havre, Marseille, Bordeaux, Nantes, etc., 68,375 balles dont 85 des Etats Unis, 1 586 du Brésil, 37,124 du Levant, 28,822 des Indes orientales et 758 de diverses provenances

Les débouchés sont de 63,492 balles dont 2,170 des Etats Unis, 2,112 du Brésil, 29,234 du Levant, 29,113 des Indes orientales et 863 de diverses provenances

Au 1er mars, le stock du Havre était de 55,000 balles ; celui de Marseille, 10,356 ; total, 65 366 balles, dont 14,946 des Etats Unis, 2 227 du Brésil, 10,429 du Levant, 37,109 des Indes orientales, et 645 de diverses provenances.

On écrit de Brest que la frégate à vapeur le *Panama* vient, par suite d'ordres reçus de Paris, d'entrer en armement. Elle est destinée à faire partie de la division navale du golfe du Mexique, aux ordres du contre-amiral Bosse.

Nous lisons dans *la France* :

Nous avons annoncé le départ pour Londres de sir Charles Wyke, ministre d'Angleterre à Mexico. M. Walsham, attaché à la légation britannique, a pris la direction des affaires et a adressé, le 23 janvier, à ses compatriotes la circulaire suivante qui offre un intérêt tout particulier.

Monsieur,

Je viens vous informer que je suis chargé de gérer la légation de Sa Majesté britannique, Sir Ch. Wyke s'étant décidé à profiter du congé qui lui a été accordé, il y a quelques mois.

Quoique mes *fonctions officielles*, je serai toujours très heureux de prêter mon assistance aux sujets britanniques.

J'espère, d'ailleurs, qu'ils n'oublieront pas que nous sommes actuellement en présence d'un état de choses qui est fort *loin d'être normal*, et je suis assuré qu'ils ne trouveront pas mauvais si j'ose ajouter que je considère pas leur conduite à l'égard de Sir Ch. Wyke, comme *courtoise et généreuse*.

Cette observation s'applique seulement aux personnes qui, dans ces derniers temps surtout, ont adopté une *attitude hostile* envers le ministre de Sa Majesté.... Je puis les assurer que Sir Ch. Wyke a souvent *excédé ses pouvoirs* (sic pour leur être utile, et que sans sa présence ici dernièrement, les sujets anglais auraient eu encore de plus *grands maux à endurer*. On doit aussi se souvenir que sa conduite a obtenu l'approbation complète du gouvernement de Sa Majesté. Je puis donc compter que je n'aurai à cet égard aucun sujet de plainte en l'absence de Sir Ch. Wyke, et que si je demande, en toute *occasion publique ou particulière*, le plus grand respect pour le ministre de Sa Majesté, mes compatriotes ne me laisseront pas faire cette prière en vain.

En ce qui les concerne eux-mêmes, j'imagine qu'ils sauront être prudents et discrets, au sein des circonstances que nous traversons.

Il est bon, d'ailleurs, qu'ils sachent que le gouvernement de Sa Majesté désire observer aujourd'hui une stricte neutralité entre la France et le Mexique, et qu'il verrait avec déplaisir cette *neutralité violée par les Anglais* qui résident dans le pays.

Je suis, monsieur, etc ,

Signé : JOHN WALSHAM.

Cette lettre prouve que Sir Charles Wyke était très impopulaire parmi ses compatriotes au Mexique et qu'il avait montré une grande partialité en faveur de Juarez et contre les Français. Son successeur semble heureusement décidé à suivre une autre ligne de conduite.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS.—Sur la demande de M. Durant, le juge a ordonné que le premier des règlements spéciaux pour les cas de confiscation fût modifié conformément au décret, que les mots qui ont trait à l'affidavit de loyauté et au fait de n'avoir pas aidé la rébellion, directement ou indirectement, fussent effacés. La cour a ensuite annoncé que les règlements ainsi modifiés étaient adoptés.

M. Mills a présenté des interventions dans les affaires suivantes de confiscation : Les Etats Unis contre Adam Giffen. Intervention de la part de la Banque de la Nile Orléans, pour $64,087 50, montant de trente-six billets avec intérêt et $21 10 de protêt. Les Etats Unis contre James Dick Hill. Opposition de la même Banque pour $10,000, principal et intérêt et $6 de protêt.—Les Etats Unis contre Daniel W. Adams. Opposition de M. Emile Marquez, sujet français, pour $1,027, principal et intérêt et $2 50 de protêt.—Le juge n'a pas voulu entendre la lecture de ces interventions, mais a dit qu'elles suivraient le cours habituel des procédures.

ARMES—Des officiers de la police du Premier District ont fait hier une descente dans le café d'Andrew Doyle, sur la Levée. Ils ont ouvert un baril de pommes de terre et ont trouvé au fond plusieurs magnifiques révolvers de marine, à six coups.

Doyle a été arrêté et incarcéré avec James Fennessey, qui est accusé de complicité. Ils comparaitront ce matin devant le Prévôt.

MORT SUBITE—Hier matin, vers huit heures, un Irlandais du nom de John Corlis est tombé mort sur la Levée du Deuxième District. M. Beach a pratiqué la levée du corps au No 75 de la rue Front. Verdict, maladie de cœur.

Le défunt avait 36 ans.

CADAVRE—M. Costin, officier du Troisième District, annonce qu'on a trouvé hier dans le fleuve, en face de la rue Mazent, le cadavre d'un homme vêtu en matelot. On a fait appeler M. Beach.

ORDRE AUX COMPAGNIES DES CHEMINS DE FER, AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE ET A LA COMPAGNIE DES WATER-WORKS—Nous trouvons, dans le journal officiel de ce matin, l'extrait suivant des ordres spéciaux No 91—

(Extrait)

4—Les différentes compagnies de chemins de fer, les compagnies d'Assurance et la compagnie des Water-works, de cette ville, sont requises de présenter, au maréchal-prévôt, sous serment de leurs Présidents et de leurs Secrétaires, un état de leurs affaires le 28 mars 1863 et une liste de leurs actionnaires.

Par ordre du major-général Banks.
RICHARD B. IRWIN, A. A. géné

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié hier, qu'il y a eu cent quatorze décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, 5 du courant.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont la diarrhée, les convulsions, la fièvre typhoïde et les affections pulmonaires.

Lieux de naissance—Angleterre, 1; Allemagne, 1; Amérique, —; Angleterre, 1; Irlande, 6; Prusse, 1; Suisse, 1; Etats-Unis, 69; non déclarés, 34.

Il est mort vingt-deux nègres et huit militaires.

COUR PREVOTALE — Wm Haas, boulanger, dont le pain n'avait pas le poids voulu, a été condamné à $25 d'amende. Le pain est en outre confisqué.

Ellen Wahlfarren, qui a occasionné du désordre, a dû acquitter une amende de vingt piastres.

Une femme de couleur qui avait insulté et frappé une pauvre femme blanche a été condamnée à dix piastres d'amende.

Un nommé Casey, qui avait battu son épouse, a été envoyé en prison pour trois mois.

INTERROGATOIRES RESERVÉS.—L'interrogatoire de M. W. McChesney que M. Jacob Barker accuse de détournement de fonds, est remis à vendredi prochain.

SOLDATS ACCUSÉS.— Patrick Long et James W Brown, soldats, ont été traduits, hier matin, devant le Prévôt pour vol de grand chemin.

Peter Augustin, homme de couleur, à l'aspect vénérable, a déclaré que dans l'après-midi, à une heure, il été arrêté, dans la rue St Pierre, entre les rues Roman et Derbigny, par trois soldats dont deux le retinrent tandis que le troisième lui enleva sa montre après quoi, il prit la fuite.

Brown a dit qu'il n'était nullement impliqué dans ce vol, mais qu'il a vu Long le commettre, que l'autre soldat était le sergent Cofield, de la compagnie de cavalerie du capitaine Borky, qu'il avait déserté le corps et n'avait pas été arrêté.

Long a déclaré que c'était Bowen qui lui avait passé la montre.

L'accusateur a affirmé que c'est Long qui lui enleva la montre et s'enfuit—Le témoignage de Cofield étant nécessaire, Long a été renvoyé en attendant la suite de l'interrogatoire.

AUTRE SOLDAT. — Philip McQuirk, déclaré coupable de vol de grand chemin au préjudice d'un homme de couleur, a été condamné à un an de détention au fort Jackson.

CONTREBANDE—James Benton, Henry Rashder et M. Thompson sont venus répondre à l'accusation d'avoir fait passer des marchandises en contrebande,—Thompson était muni d'un permis qui l'autorisait à faire le métier de pacotilleur dans la paroisse Plaquemines ; il avait deux assistants. On les a surpris dans la paroisse St Bernard et leurs articles étaient à une distance suspecte d'une goëlette amarrée dans un bayou près le lac Leray.

Un espion avait été chargé, par le maréchal prévôt de St-Bernard de surveiller tous leurs mouvements et ses observations les firent arrêter.

Il a été prouvé que Thompson avait une facture de la Douane et s'était adressé au Prévôt de la paroisse pour obtenir une licence de pacotilleur. En l'absence de témoignages positifs, Thompson a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende parce qu'il n'était pas muni de la licence. Les deux autres ont été relâchés.

GRAND CONCERT DE CHARITÉ. — Bien que nous n'ayons pas encore reçu le programme détaillé du grand concert de charité, qui doit être donné au Théâtre de l'Opéra par des dames et des messieurs amateurs de notre ville, nous pouvons, dès à présent, indiquer les morceaux qui doivent être exécutés ou chantés et donner ainsi une idée de l'heureuse composition de ce concert, qui promet d'être aussi brillant, sinon plus, que celui qui a précédé le carême.

La première partie commencera par le *Chœur de l'Espérance*, de Rossini, chanté par vingt-cinq dames et demoiselles, et la seconde par le *Chœur des deux journées*, de Cherubini, chanté par vingt-cinq dames et demoiselles, et vingt-cinq messieurs ; ces deux chœurs seront d'un effet magnifique. La partie instrumentale du concert se compose de deux morceaux pour le piano, l'un de *Moïse* de Rossini, et l'autre de *Norma*, de Talberg, exécutés par deux dames amateurs dont on a pu apprécier l'admirable talent au dernier concert, et de deux morceaux pour le violon exécutés par M. Oliveira.

Enfin, la partie vocale comprend : le duo du *Châlet* pour ténor et baryton, le duo des *Diamants de la Couronne* pour Soprani, la romance de *Guillaume Tell*, l'air de la *Juive*, l'air de *mon âme à Dieu*, de Darcier, l'air de *Charles VI*, l'air de la *Somnambule*, l'air de la *Gazza Ladra*, l'air de *Si j'étais roi*, et la romance de *Jérusalem*. Ces morceaux seront chantés par quatre chanteuses, dont trois ont déjà été applaudies au dernier concert, et par deux chanteurs, le ténor que l'on connait déjà, et un baryton.

MAISON MEUBLÉE ET PENSION A VENDRE—Une excellente occasion s'offre aux personnes qui voudraient tenir une maison meublée avec pension bourgeoise. On verra par une annonce, insérée plus loin, que l'établissement mis en vente est situé dans un quartier favorable et qu'il possède déjà une clientelle assurée. Toutes les facilités désirables seront offertes à l'acquéreur.

BEURRE ET JAMBONS.—M. E. S. Keep, 62 rue Poydras, a reçu par le *Geo Washington* du beurre et des jambons de choix. Voir aux annonces.

VINS.—E. E. Bordelois, 21 Conti, a reçu par le *Laura Ross*, de Bordeaux, un fort envoi de vins rouges et blancs que nous nous empressons de signaler au commerce et aux familles.

LES ANCIENS PARTIS EN FRANCE.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

On parle beaucoup, depuis quelques jours, d'une réunion qui se serait tenue chez M le duc de Broglie à la fin de la semaine dernière, et dans laquelle toutes les nuances de l'opposition auraient été représentées par un certain nombre de notabilités. Le but de la réunion était de résoudre décidément l'alternative de l'intervention directe ou indirecte des hommes du dernier règne dans le prochain grand mouvement électoral ou de leur abstention.

M. Dufaure, attachant une excessive importance à la question du serment que tout candidat électoral doit prêter préalablement au gouvernement actuel, aurait opiné pour une réserve absolue de la part des hommes que d'anciennes conditions rattachent à un autre régime. M. Thiers se serait montré d'un avis opposé. L'illustre historien aurait posé ce principe qu'il ne faut jamais émigrer ni à l'extérieur, ni, pour ainsi dire, au sein du pays. Il aurait allégué que l'opposition est d'autant moins incompatible avec le serment que la Constitution est essentiellement améliorable. M. Guizot, tout en se prononçant plutôt dans le même sens que M. Dufaure, aurait été d'avis que la question délicate qu'on venait de poser devait être plutôt considérée au point de vue personnel que général et que chacun devait agir selon sa conscience. Il a semblé résulter des paroles de M. Guizot qu'il ne se présenterait pas, mais qu'il ne repousserait pas le mandat qui lui serait offert par des électeurs. M. Rivet s'est prononcé catégoriquement pour l'abstention absolue, de même que M. Dufaure. M. Freslon l'a combattue et s'est rencontré sur ce terrain avec M. Piscatory. On cite encore comme assistant à cette réunion MM Cochin Mortimer-Ternaux, Barthélemy Saint Hilaire, Albert de Broglie, le général Changarnier. En résumé, il a été décidé à l'unanimité moins deux voix que les opinions représentées au sein de la conférence devraient intervenir dans les prochaines élections, soit par des votes, soit par des candidatures. M. Dufaure néanmoins a déclaré que, malgré ce vote significatif, il ne se croyait pas encore autorisé par sa conscience à se présenter aux prochaines élections.

EDITION D'HIER SOIR.

LA SPECULATION SUR L'OR A NEW-YORK.

Nous lisons dans le *N. Y. World* du 28 :

La *Tribune*, organe stipendié du département de la guerre en cette ville, publie la curieuse révélation suivante dans son numéro d'hier, sur les récentes démarches du secrétaire du trésor :

"On dit couramment que l'objet de la visite de M. Chase à N. York avait beaucoup plus pour but la baisse de l'or qu'une levée de fonds pour la guerre. Le bruit court qu'il a emprunté de certaines de nos banques DES MILLIONS de piastres en espèces, remboursables sur les recettes des douanes, et qu'avec cette somme il a éreinté la spéculation de l'or et qu'il continuera à opérer jusqu'à ce qu'il ait fait rentrer la prime dans des bornes raisonnables.

"Nous donnons ce bruit tel qu'il nous est arrivé et sans le garantir. S'il est vrai, il explique très bien diverses circonstances signalées dans ces dix derniers jours. Nous savons qu'un plan semblable lui fut proposé, il y a plus d'un mois, par un membre du comité des voies et moyens, de la part d'un des plus fins opérateurs de Wall Street."

Nous ignorons comment tout cela se fait, mais nous savons que des financiers de Wall Street, qui passent pour être les amis de M. Chase, avaient d'autres motifs que des motifs patriotiques pour désirer une baisse dans le prix de l'or. Ils étaient des vendeurs de ce métal à courte échéance. Serait-il possible que ce fut pour eux que M. Chase eut fait si bien la chasse à l'or?

CONVENTION DEMOCRATIQUE DANS L'INDIANA.

Le club démocratique d'Indianapolis a passé une résolution requérant le comité central démocratique de l'Etat de convoquer une convention à Indianapolis, pour le courant d'avril. L'objet de cette résolution est ainsi exposé et motivé :

Attendu que le peuple de cet Etat s'est prononcé aux dernières élections générales contre la politique insensée, inconstitutionnelle et ruineuse du parti qui a le pouvoir et attendu que la majorité contre ce parti se fut élevée à un chiffre quatre fois plus fort si tous les électeurs légaux maintenant au service militaire, eussent pu se rendre aux polls, et

Attendu que le peuple de l'Indiana avait le droit d'attendre que la Législature choisie à la dernière élection adoptât telles mesures qui pussent donner garantie aux citoyens et sûreté à l'Etat contre les usurpations de l'autorité fédérale, et telles décisions sur la manière dont le peuple pourrait exprimer son opinion souveraine en faveur de la cessation des hostilités, et sur les arrangements préalables pour l'appel d'une convention nationale en vue de la solution pacifique de nos difficultés actuelles.

Attendu que par l'action révolutionnaire des partisans de l'administration, dans l'assemblée générale, qui ont abandonné leurs sièges, oublié leurs devoirs, violé leurs serments et commis une trahison envers le peuple et la Constitution en rendant ainsi toute législation impossible et en mettant les loyaux représentants du peuple dans l'impossibilité de voter les allocations nécessaires pour le soutien de l'administration, pour le soutien des institutions de bienfaisance, pour le payement des intérêts de la dette de l'Etat, pour les soins à donner aux soldats blessés et malades, pour les honneurs funèbres à la mémoire des soldats morts au service du pays, ou pour la protection des habitants contre une oppression intolérable,

Attendu que la voix puissante d'un peuple outragé n'attend qu'une occasion pour se faire entendre ; c'est pourquoi

Il est résolu qu'il est convenable et opportun, dans le but de calmer les passions surexcitées et d'arrêter les horreurs du conflit et l'effusion du sang, de tenir aussitôt que possible, dans cette ville une convention générale du peuple conservateur de cet Etat.

UN ACCIDENT AU BOIS DE BOULOGNE—Une des filles de M. Slidell, commissaire du Sud à Paris, a éprouvé un accident sérieux dans une promenade à cheval qu'elle faisait avec son père au Bois de Boulogne. Elle a été jetée violemment à terre par son cheval effrayé et sa tête a frappé contre la roue d'une voiture. Ce choc a occasionné une fracture du crâne, fracture dont les conséquences auraient pu devenir sérieuses. Mais, aux dernières nouvelles, on assurait que Mlle Slidell était hors de danger.

Effet produit en France par la note de M. Seward.

Les journaux français que nous avons reçus par le *Geo. Washington* ne contiennent aucune réflexion sur l'effet produit par la note de M. Seward, relative à la proposition de médiation du gouvernement de France, et nous trouvons le même silence sur ce point dans toute la presse parisienne. Les journaux indépendants ont gardé une réserve égale à celle des journaux semi-officiels. Bien qu'on s'attendît au refus de M. Seward, refus annoncé d'avance et bien souvent par le ministre américain à Paris, M. Dayton, cette réserve absolue et universellement observée nous parait singulière. La question de la médiation de la France dans les affaires américaines est toujours restée dans le domaine de la libre discussion depuis qu'elle a été soulevée, et nous comprenons difficilement qu'elle ait été enterrée d'une manière si soudaine par la réponse prévue du secrétaire d'Etat américain. Nous comprenons plus difficilement encore que la presse parisienne, assez frondeuse de sa nature, n'ait pas même fait à cette réponse l'honneur d'une réflexion. Mais à défaut de la presse française, nous avons les rapports des correspondants américains qui écrivent de Paris aux journaux de New-York, et parmi ces rapports nous avons distingué celui qui a été adressé le 6 mars au *N. Y. Commercial*. Nous y lisons les passages qui suivent :

Partout nous entendons dire ici que la dépêche de M. Seward a été trop raide et outrageante pour le gouvernement de France, et que les sympathies de ce pays sont aujourd'hui universellement pour la rébellion. On devait attendre ce jugement sur la dépêche, et quant à la sympathie pour la rébellion, ce sentiment était déjà assez universel avant l'arrivée de la dépêche en question. Il est à croire cependant que le gouvernement français laissera dormir pendant quelque temps toute cette affaire.

Un nouvel élément d'excitation et de joie vient d'être ajouté aux clameurs et à l'exaltation de nos ennemis. Je veux parler de l'emprunt des Etats Confédérés. Après être allé aux renseignements, j'ai trouvé que les maisons de banque Ehrlinger et Fould passent pour être engagées dans cette spéculation; que les chefs de ces deux maisons se sont rendus à Londres pour cette affaire, et qu'ils espèrent en retirer d'énormes bénéfices, des fortunes même.

Les Confédérés de leur côté offriront cette négociation à moins de 50 0/0, dans l'espoir non seulement d'obtenir un appui moral pour leur cause, mais encore de provoquer un conflit entre les gouvernements de France et des Etats-Unis.

M. Fould, frère et père de Benoit et d'Adolphe Fould, ses co associés dans la maison de banque, est ministre des finances, comme vous le savez, et le fait que sa maison est engagée dans la spéculation confédérée est regardé par tous les sécessionistes comme une preuve positive que le gouvernement est sur le point de reconnaître l'indépendance des Etats Confédérés ou qu'il cherche un prétexte de querelle avec les Etats Unis.

Les Fould, dès le commencement de la guerre, exprimèrent l'opinion que la république était détruite, par la raison abstraite que cette forme de gouvernement était trop faible pour tenir liées ensemble d'aussi vastes circonscriptions.

Depuis longtemps, ils ont déclaré que, suivant eux, l'Union était pour jamais dissoute, mais que les tendances aristocratiques du Sud lui donnaient de plus grandes garanties d'avenir que le Nord ne pouvait en avoir avec ses tendances démocratiques. Cependant il est à peine croyable que des hommes de finance aussi fins et aussi prudens que les Ehrlinger et les Fould se soient engagés dans une spéculation aussi hasardeuse, nonobstant tous les avantages dorés qu'elle offre, et nous devons attendre d'autres développements.

L'ETAT DE LA KANAWHA—On lit dans l'*Express* :

Demain, 26 mars, le peuple des 48 comtés de la Virginie occidentale doit voter sur la question de savoir s'il veut accepter les dispositions du bill qui crée le nouvel Etat. Si le vote est affirmatif, alors le Président lancera dans 60 jours une proclamation portant que la Virginie de l'Ouest est un nouvel Etat, ayant droit à tous les privilèges d'un Etat dans l'Union. Cependant les Confédérés réunissent des troupes dans les comtés de Greenbrier, de Monroe, de Kanawha pour empêcher les habitants de voter et il faut s'attendre à des incursions dans toute cette région

Si la Virginie de l'Ouest forme un nouvel Etat, alors le gouverneur Pierpont reste comme gouverneur de la Virginie jusqu'en janvier prochain. Le quatrième jeudi de mai, des élections auront lieu dans la portion de la Virginie, en dehors de la Virginie occidentale, qui se trouve ainsi sous le contrôle du gouvernement pour des sénateurs d'Etat, des membres de la Chambre, un gouverneur, un lieutenant gouverneur et un avocat-général, qui organiseront le reste de la Virginie à mesure que nos armées avanceront et qui feront élire des membres du Congrès.

Il n'est pas douteux que l'Etat ne soit admis, car toute opposition par voie de réunions et de discours a été étouffée par l'intervention militaire.

DEMOCRATES ET REPUBLICAINS.

Quelques républicains du Rhode Island se mettent sur la même plate forme que quelques uns des démocrates du Connecticut et de N York. Le *Providence Post* dit à ce propos.

"Abraham Payne, le candidat républicain pour la place d'avocat général, a déclaré dernièrement que la guerre avait duré assez longtemps et qu'il fallait laisser le Sud s'en aller librement. Ce n'est pas là une insinuation, qu'il nous soit permis de le dire."

Les fameux mots "Sœurs obstinées, partez en paix" ne sont pas confinés dans cette longitude, dit le *World*, et l'on prouverait facilement en prenant au hasard une liasse de la *Tribune* que les premiers "hommes de paix" ont été républicains.

La France et l'Angleterre.

L'article de l'*Opinion nationale* dont nous avons reproduit un extrait a provoqué de la part de la *France* les réflexions suivantes :

L'*Opinion nationale* emprunte à l'*Esprit public* une nouvelle absolument controuvée. D'après cette nouvelle "au moment même où les journaux anglais excitaient la France à prendre le Rhin, l'Angleterre faisait des ouvertures à M. de Rechberg pour *concerter les mesures à prendre dans une pareille éventualité*."

Le même journal annonce que c'est M. de Bismark qui aurait donné l'éveil au prince Gortschakoff, afin d'en aviser le cabinet des Tuileries.

Et là-dessus, l'*Opinion nationale* lance contre l'Angleterre un anathème des plus énergiques: elle va jusqu'à regretter que nos forces militaires et maritimes soient engagées au Mexique. et elle fait cette déclaration solennelle : "L'effacement ou la duplicité de l'Angleterre dans les affaires de Pologne, nous impose un surcroit d'obligations envers l'Europe et envers nous-mêmes."

L'attitude de l'Angleterre, dans l'affaire de Pologne, est loin, sans doute, d'avoir la netteté que l'on devait attendre des principes de sa politique. Mais, enfin, il ne faut pas la faire plus noire qu'elle ne l'est, et lui prêter des trahisons quand elle n'a, sans doute, que des faiblesses.

Nous sommes en mesure de déclarer que la nouvelle empruntée par l'*Opinion nationale* à l'*Esprit public* n'a pas le moindre fondement.

LA DIPLOMATIE ET LA POLOGNE.

Nous lisons dans *la France* du 12 mars :

Nous sommes en mesure de publier, sur la situation diplomatique prise par l'Angleterre dans l'affaire de Pologne, des renseignements dont nous pouvons garantir l'exactitude.

Lord John Russell a adressé, il y a quelques jours, aux puissances signataires du traité de Vienne, une dépêche dans laquelle le secrétaire d'Etat de la reine, considérant l'état actuel des choses en Pologne, provoque de la part de ces puissances une intervention diplomatique pour obtenir de la Russie l'exécution pleine et entière de l'article 1er de l'acte final du 9 juin 1815.

Cette dépêche a été adressée à la France, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Suède, au Portugal, puissances qui étaient toutes représentées au Congrès de Vienne.

La France ne peut voir dans cette initiative du cabinet anglais qu'un écho de ses propres vues.

La Suède et le Portugal ont déjà répondu par une acceptation aux communications de lord John Russell.

L'Autriche s'est montrée disposée à l'accueillir. La Prusse et l'Espagne n'ont pas encore répondu.

MARIAGE DU PRINCE DE GALLES— On lit dans le *Sun*, le seul journal qui ait paru à Londres, le soir du 10 mars : "Aujourd'hui mardi, 10 mars, jour à jamais historique, à midi et demie précis, a été commencé et célébré dans la chapelle Saint Georges, au château de Windsor, le mariage de très haut et très puissant prince héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, S. A. R. Albert-Edouard, prince de Galles, duc de Saxonie, prince de Saxe-Cobourg Gotha, duc de Cornouailles et Rothsay, comte de Chester, Carrick et Dublin, baron de Renfrew, lord des Iles, grand intendant d'Ecosse, chevalier du très noble ordre de la Jarretière, etc., avec S A. R. la belle et jeune princesse Alexandra - Caroline - Marie-Charlotte-Louisa Julia, fille aînée de LL. AA. le prince et la princesse Christian de Danemark, celle ci avant son mariage princesse de Sleswig-Holstein, Sunderburg-Gluksbourg.

NOUVELLES DE POLOGNE.

Varsovie, 6 mars—Le *Journal officiel* continue à garder le silence et parait vouloir faire croire que l'ordre impérial, d'après lequel l'insurrection devait être comprimée le 1er mars, a été en effet exécuté. Les journaux étrangers nous arrivent de plus en plus rarement, de façon que nous en sommes réduits aux nouvelles données par la presse clandestine. Aujourd'hui, le journal révolutionnaire *Ruch* donne le texte de trois proclamations du gouvernement provisoire. La première du 29 janvier, est adressée aux Lithuaniens et les invite à imiter l'exemple de leurs frères du royaume. Le premier acte de l'insurrection doit être de conférer des terres aux paysans. La seconde proclamation, du 5 février, fait appel à la Podolie, à la Volhynie et aux provinces de la Petite Russie. Elle rappelle que le premier acte du gouvernement provisoire a été d'accorder gratuitement la propriété de certaines terres aux paysans de Pologne, insiste sur les anciens rapports qui existaient entre la Pologne et la Petite Russie, et provoque ces provinces à prendre les armes contre l'ennemi commun. Enfin, la troisième proclamation est adressée aux Polonais placés sous la domination prussienne et autrichienne à elle les conjure de rester tranquilles et de se borner à soutenir l'insurrection du royaume par des envois d'argent, d'armes, de volontaires et à éclairer l'Europe sur la véritable situation des affaires polonaises. Le même numéro du *Ruch* annonce que le gouvernement provisoire a nommé le général Wisocki, commandant en chef de toutes les bandes armées de la rive gauche de la Vistule.

Il court ici divers bruits sur Mieroslawski. Suivant les uns les officiers des insurgés auraient déclaré à M. Mieroslawski qu'ils ne voulaient pas combattre sous son commandement. Suivant d'autres, Mieroslawski aurait été chargé d'insurger la Lithuanie, et le gouvernement provisoire serait résolu à ne faire connaître le séjour du général que lorsque cette entreprise aura réussi.

Les dames de Varsovie ont offert, à l'occasion de l'anniversaire du 2 mars, des cadeaux d'honneur aux représentants de l'union des diverses confessions qui s'est produite lors du convoi des victimes de mars 1861. On se rappelle que ces représentants : deux chanoines catholiques, deux rabins et un pasteur protestant avaient expié dans la citadelle leur acte de fraternité.

Quant à l'insurrection, elle prend de plus en plus d'extension. Il y a journellement aujourd'hui des escarmouches entre les insurgés et les troupes à proximité de Varsovie, et les troupes ont ordinairement le dessous. Hier, dit-on, un combat de ce genre a eu lieu près de Wionzowna, et les Russes ont subi un fort échec. Wionzowna est situé sur la route de Lublin, à quatre lieues de poste de Varsovie. Chaque jour, il arrive des convois de soldats blessés et il n'y a plus de place dans les hôpitaux. Il est positif aujourd'hui que le grand-duc Constantin a pris le commandement en chef de toutes les troupes du royaume et des anciennes provinces polonaises. Il court diverses versions sur les motifs de cette mesure; son but principal paraît être de rétablir dans l'armée la discipline qui est complétement détruite. (*Gazette Nationale*)

LA CONVENTION RUSSO-PRUSSIENNE. — Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

Le syndicat du commerce de Stettin vient d'infliger, sous forme de pétition, un nouveau blâme à la convention russo-prussienne du 8 février : "A notre grand regret, et bien que notre fortune y soit considérablement engagée, nous sommes encore aujourd'hui dans une incertitude complète sur la teneur de la convention avec la Russie ; nous devons par conséquent nous abstenir de tout jugement sur la question de savoir jusqu'à quel point elle peut compromettre nos intérêts commerciaux. Mais nous ne pouvons dissimuler qu'avant que le bruit ne se fût répandu que le gouvernement prescrivait les mesures pour comprimer l'insurrection polonaise, il ne s'était pas produit d'inquiétudes pour la vie et la fortune des nationaux prussiens. Ce n'est que maintenant, depuis que le gouvernement a consenti, comme on le craint généralement, à une coopération et a donné ainsi à l'insurrection polonaise une signification européenne, que notre commerce est saisi de la plus vive inquiétude."

Il n'y a plus guère qu'à Stettin qu'on se préoccupe encore de cette convention. Partout ailleurs on la considère comme enterrée, et un silence profond s'est fait subitement autour de cette affaire qui, un moment, a si fort ému l'opinion, la presse, la diplomatie, les Parlemens.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL

LA BELLE IRLANDAISE. —*Suite.*

Frances entraina son cavalier, et, toute rouge déjà de sa puérile envie, elle s'écria

—Je veux essayer!

Ils montèrent le frêle escalier qui conduisait au temple du départ et qui fléchissait sous le poids des voyageurs pour rire. Sur le palier qui précédait la plate-forme, c'était une cohue à ne se voir ni s'entendre Lady Frances, impatiente d'arriver au traineau qui devait la faire si heureuse, poussait comme les autres enfants et riait de tout son cœur des petits incidents de la mêlée. Richard mit enfin la main sur un traineau à deux places, orné de fourniture et qu'il aurait pu servir de palanquin au Grand Mogol. Frances, triomphante, allait y monter lorsqu'elle entendit une voix qui prononça distinctement derrière elle ce nom

—Sarah O'Neil....

Elle se retourna comme si un serpent l'eût mordue au talon. Son regard aigu perça dans tous les sens la foule qui l'entourait. Elle ne vit rien que des figures inconnues qui riaient de son trouble et l'attribuaient à la frayeur

—Descendez, si vous n'osez pas! lui cria-t-on. Donnez votre place et descendez!

Sa main crispée serra le bras de Richard, qui se retourna à son tour et fut effrayé de sa pâleur.

—Vous aurait-on insultée? demanda-t-il vivement.

—Non, répondit Frances.

Puis elle ajouta en baissant la voix jusqu'au murmure :

—Vous [illegible] ... Suzanne [illegible] ... Robert [illegible] ... Il y avait [illegible] jeune homme et une jeune femme qui disparurent à cet instant, précipités sur la pente rapide.

—Il faut les suivre, dit Frances, qui fit un mouvement pour revenir sur ses pas.

Richard la saisit entre ses bras et l'assit sur le coussin de cuir du traineau, au milieu d'un rire général provoqué par la pensée que la jeune étrangère se mourait de peur.

—Poussez! ordonna t il en mettant une pièce d'argent dans la main de l'employé chargé de régler les départs, poussez le traineau!

Il ajouta, comme le traineau prenait son élan:

—C'est ici le plus court chemin!

Frances vit les lumières qui couraient à droite et à gauche avec une extravagante vélocité. Il lui sembla que son cœur manquait dans sa poitrine, un vent court et effrayant lui coupa la respiration; elle ferma les yeux pour ne point mesurer l'abîme où elle tombait. Telle est exactement la volupté procurée par une glissade en traîneau sur les montagnes russes.

Cela dura la dixième partie d'une minute, après quoi il y eut un choc doux et le mouvement s'arrêta. Richard sauta hors du traineau et s'élança vers la porte de sortie sans attendre sa compagne, mais la foule était grande et partout. Il put apercevoir, tout en bas de l'escalier, le chapeau bleu de la jeune femme qu'il avait prise pour Suzanne Temple.

—L'avez vous vu? demanda Frances quand il revint; il a un habit vert à boutons d'or....

—Je sais maintenant comment elle est habillée, répondit Richard. Nous les retrouverons, fallût-il fouiller toute le jardin.

Ils fouillèrent tout le jardin. La mode était aux habits verts boutonnés d'or et aux chapeaux bleus. Ils trouvèrent beaucoup de ces chapeaux et de ces habits Après deux grandes heures de recherche infructueuse; Frances s'assit épuisée sur un banc de gazon au fond d'un bosquet de lilas.

—C'était bien lui! dit-elle tristement.

Et Richard consterné ajouta :

—Je jurerais que c'était elle!

Un habit vert et un chapeau bleu tournèrent en ce moment l'angle du massif.

—Les voici! s'écria Frances.

Richard se leva défaillant. C'était bien le jeune couple du traineau. La lueur d'un réverbère frappa en plein leurs visages comme ils passaient. Richard poussa un long soupir de soulagement, tandis que Frances éclatait de rire. Ce n'était pas Robert Surrisy et ce n'était pas Suzanne Temple.

Mais le rire de lady Frances s'étouffa en un cri de terreur, tandis que Richard, qui venait de se rasseoir, demeurait sans voix. Ils étaient trois maintenant sur le banc. Il y avait entre eux deux un petit vieillard maigre et blême qui tenait son chapeau entre ses jambes, montrant les mèches révoltées de ses cheveux gris. Il prit un mouchoir au fond de son chapeau et le passa sur son front lentement, à trois ou quatre reprises. Il ne parlait point. Ses yeux, où brillait une sombre clarté, allaient de Richard à Frances tour à tour.

Richard et Frances étaient muets.

Après un long silence, le vieillard murmura :

—Sarah O'Neil......

Puis il eut un sourire doux en frottant du bout des doigts ses deux mains l'une contre l'autre.

—Avez vous ouï parler de Gregory Temple qui se vantait de prendre les voleurs? demanda-t-il tout bas.

Et comme on ne lui répondait point, il ajouta, en courbant sa tête grise sur sa poitrine :

—Il y a un grand secret.... Le vieux Temple avait un secrétaire qui s'appelait Richard Thompson...... Il l'aimait comme un fils.... On a rencontré Richard Thompson avec Sarah O'Neil...... Dieu voit tout : justice se fera....

Il appuya sa main sèche et tremblante sur l'épaule de Richard, afin de se lever. Quand il fut debout, il regarda tout autour de lui d'un air craintif. La folie se peint dans la contenance d'un homme, dans ses gestes et dans sa démarche tout aussi bien que dans ses yeux. On pouvait dire à coup sûr que cet homme était fou, des pieds à la tête fou!

Il remit son mouchoir dans son chapeau et se glissa d'un pas cauteleux jusqu'au massif de lilas, dont il écarta les branches. Il disparut presque en rampant derrière les jeunes pousses déjà feuillues.

—Il dit vrai, murmura Thompson qui avait les larmes aux yeux : il m'a traité longtemps comme son fils, et moi je l'aimais comme s'il eût été mon père....

—Sa folie est de chercher, pensa tout haut Frances, de chercher toujours. Il mourra en cherchant.

Les murmures de la fête allaient s'affaiblissant au loin, et l'on n'entendait plus que par intervalles le tonnerre de la montagne russe. Le gaz, qui rend aujourd'hui nos moindres réunions populaires plus brillantes que les salons de Versailles au temps fastueux de Louis XIV, le gaz ne s'épuise jamais.

Autrefois, l'huile tarissait dans les quinquets, annonçant à l'avance l'heure de la retraite. Quand lady Frances Elphinstone et son cavalier traversèrent de nouveau les allées, le jour naissait tout à l'entour, et l'on voyait bien que le soleil de ces joies allait se coucher. Ils ne parlaient plus : chacun d'eux s'entretenait avec sa pensée.

—Thompson, dit tout à coup lady Frances, vous êtes malheureux et vous êtes bon; j'ai pour vous l'affection d'une sœur; répondez-moi sincèrement : quel lien vous attache à James Davy?

L'ancien secrétaire de Gregory Temple s'arrêta étonné.

—Ignorez-vous donc tout ce qu'il a fait pour moi, murmura-t-il ;—l'histoire de mon mariage secret? l'aide qu'il m'a prêtée lors de la naissance de mon petit Richard? C'est par lui que j'ai eu les premiers soupçons de l'intendant de police, c'est par lui que j'ai pu fuir, et c'est lui qui a veillé sur mon fils en mon absence...... Il a dans mon portefeuille sa propre passe, et si je suis ici c'est qu'il m'a prêté jusqu'à son nom; car mon signalement a été donné à tous les ports d'embarquement.... Je ne ressemble pas à James, mais l'âge, la couleur des cheveux et des yeux, le teint, la forme du visage se rapportent ; la taille aussi à peu de chose près...... C'est avec son argent que je retourne en Angleterre.

—Et pourquoi retournez-vous en Angleterre, Richard? interrompit Frances.

—Parce que la passe de James est timbrée pour dix jours seulement, et que dans quarante-huit heures il faut qu'elle soit visée au bureau de Scotland Yard.

—Que ferez-vous là-bas?

—J'ai ma mère.

—N'y aurait-il pas pour vous plus de sûreté en France?

—Ce n'est pas l'avis de James....commença Richard.

—Et vous avez une mission de James à remplir à Londres, interrompit Frances.

Elle ajouta en baissant la voix :

—Vous êtes comme moi, Richard, vous lui obéissez.....

Thompson garda le silence.

—Et comme moi, dit encore la jeune femme, vous ne savez rien de ses secrets.

Les yeux de Thompson se relevèrent sur elle.

—Pourquoi me parlez vous ainsi, Frances? demanda-t-il avec une nuance de sévérité dans la voix. Vous défiez-vous de James Davy et n'êtes-vous pas son amie?

Lady Elphinstone ouvrit la bouche comme si une vive réplique se fût pressée sur sa lèvre, mais sa paupière se baissa tandis que le rouge lui montait au visage.

—Richard, dit-elle d'un accent étrange où il y avait l'effort d'une grande résignation; James Davis a fait pour moi plus encore qu'il ne fait pour vous. Je lui dois ma liberté, ma vie peut-être.... je lui dois tout. Je resterai fidèle, dévouée, j'obéirai jusqu'au bout. Mais pourquoi le cacher? Il m'arrive d'avoir frayeur de la nuit où je me cache. Un instant, j'ai espéré que vous mettriez une lueur dans cette nuit.... Partons, Richard, je me suis trompée ; vous en savez moins long que moi..... et nous mourrons tous, tant que nous sommes, les esclaves et les instruments de cet homme sans avoir deviné son secret.

Elle se dirigea d'un pas rapide vers la porte de sortie où les employés impatiens hâtaient l'écoulement de la cohue. Richard éveilla le cocher Sam, qui dormait sur son siége, et fit monter sa compagne en voiture. Avant de rendre la bride à ses chevaux, qui piaffaient et saluaient, Sam allongea à tour de bras une demi-douzaine de vigoureux coups de fouet qui sonnèrent sur la caisse de la calèche. Ces coups de fouet étaient adressés à la sellette, place ordinaire de notre ami Bill.

—Vous voyez bien le cocher de ces deux chevaux blancs? dit-il sans qu'on l'interrogeât et en montrant de la main un équipage qui roulait vers les Champs-Elysées, — deux belles bêtes pour des Français!... Eh bien! il venait derrière nous, et il s'est moqué de moi parce que j'ai apporté un vieux singe depuis les messageries jusqu'ici.

—Un vieux singe! répéta Richard pendant que Frances mettait la tête à la portière.

—Je ne suis pas un cab, n'est-ce pas? poursuivit Sam indigné, pour voiturer les pauvres. Qu'il remonte, et je vais l'arranger!....

—Tenez plutôt! reprit-il avec un redoublement de colère et en pointant du bout de son fouet une pauvre silhouette de vieillard, grêle et courbée, qui fuyait d'un pas tremblotant et cherchait à se perdre dans le flot des piétons ;—le voilà, mon vieux singe! Il rôdait ici autour.... Il comptait s'en aller comme il est venu!

L'équipage s'ébranla. Thompson et Frances le regardaient en silence. Ils avaient reconnu tous les deux l'ancien intendant supérieur de la police de Londres. Au bout de quelques instans, Thompson murmura :

—Les fous ont des ruses bizarres....

Frances dit, comme en se parlant à elle-même :

—S'il n'était pas fou!

Thompson tressaillit.

Frances reprit :

—Vous connaissez Paris mieux que moi. Savez-vous un lieu qui soit bien loin d'ici?

—Le point extrême est la barrière du Trône, répondit Richard.

Lady Frances baissa la glace pour dire à Sam :

—J'ai besoin à la barrière du Trône : poussez vos chevaux.

A une heure du matin qu'il est!... commença le cocher.

—Poussez vos chevaux! répéta péremptoirement la jeune femme qui referma la glace.

A continuer.

Service funèbre.

Les amis et connaissances des familles Avegno et ... sont priés d'assister, sans autre invitation, au service funèbre de feu le major ANATOLE PLACIDE AVEGNO, tué à Shiloh, lequel service sera célébré à l'église St Louis mercredi prochain, 15 courant, à huit heures précises du matin. 9 av—11,13, 5

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Mercredi soir, 8 avril, 5 heures P. M.

SUCRE—Il s'est vendu, hier, et on ne l'a pas annoncé, 50 boucauts nouvelle récolte, en plusieurs lots, à 8½c pour ordinaire à fair, 9 à fully fair et 9¾c le choix. Aujourd'hui, 175 boucauts à 7½c l'ordinaire et 9¾c le fully fair.

MELASSE—1500 barils en plusieurs lots, à 27 à 30c l'ancienne récolte et 35 à 38 c/. la fermentée de la nouvelle récolte, suivant la qualité.

AVOINE—600 sacs à $1 05 le boisseau.

PEAUX—Quelques petites transactions à 9½c les non séchées, 17c les sèches [country] et 10c les kipps.

FARINE—Détail, $11 à $11 25 la superfine et $11 à 12 l'extra.

Ventes à l'encan—200 sacs sel fin de Liverpool à $2 à $2 50, 50 barils porc mess, à $14, 5 boucauts jambons à [illegible] et 5 boucauts épaules à 8c, 45 barils farine à $9 65 à $11 25, suivant la qualité, 10 barillets whisky à $1 65, 10 caisses savon à 7½ et un petit lot de chandelles à 23c.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 9 avril 1863

Arrivé, hier, 27 bœufs et 25 veaux. Vendu, 23 bœufs 5 cochons et 15 veaux. A vendre, 84 bœufs, 190 cochons, 71 veaux et 6 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	20 cts.
" 2e " " "	20
" 3e " " "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 @ 30
" 2e qualité, par tête	$20 @ 25
Cochons, par 100 livre gr.	16@18 ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6@$10
Vaches à lait, par tête	$100 @ $160

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPÉDIÉ HIER.

Navire Galena, Leavit, New York.
Barque Sachem, Atkins, Boston.

ARRIVÉS HIER.

Steamship de la malle des N U Pocahontas, Geoghegan, New York via Key West.
Brick Ella Buermann, Adams, Philadelphie.
Goëlette Neptemsbride, Jarvis, Ponchitoula.
Brick D W Castner, Harding, de la Côte.
Goëlette Surprise, de la Côte.
Goëlette Amelia, de Grand Caillou.
Goëlette Elodie, de la Côte.
Goëlette Sam, de la Côte.
Goëlette Borgia, de la Côte.
Steamboat Union, Ure, de la Côte.
Steamboat Sallie Robinson, Ham, Baton Rouge.
Steamboat Bee, Kendall, de la côte.
Steamboat Empire Parish, Boucheress, Baton Rouge.
Goëlette Telegraph, de la côte.
Goëlette Désirée, de la Côte.

☞ Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

ATTENTION.

GRANDE VENTE D'ENCAN— MM Hoffman & Marks vendront aujourd'hui, 9 avril, à 10 heures du matin, un immense assortiment de marchandises sèches de tout genre. La vente sera sans réserve. Voir l'annonce d'encan.

☞ M. R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui, jeudi, 9 du courant—A 10 heures et demie, en débarquement de la barque "Brilliant", au poteau 28, 1er District. 380 barils biscuits pilote.—A midi, dans la rue du Camp, No 93, café Rio, farine, toile d'emballage, tabac, eau-de-vie, &c.—A 11 heures, dans la rue du Camp, No 88, meubles et marchandises.

☞ M J P. Boisseau vend des groceries et des provisions, ce matin, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.—Voir l'annonce.

Maison meublée et pension bourgeoise,
A vendre pour cause de départ.

On offre de vendre UNE MAISON MEUBLÉE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison existe depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la convenance de l'acquéreur. La gestion de la maison est facile et peut convenir à une dame. S'adresser pour plus amples renseignements et pour traiter rue Royale No. 123, entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 9avril—1m

Sucre jaune en barils, demi barils et quart de barils.

A vendre par le soussigné—cinquante barils, demi barils et quart de barils de sucre convenable pour familles et groceries. S. QUEYROUZE, 9av—3 8 et 10, St-Louis

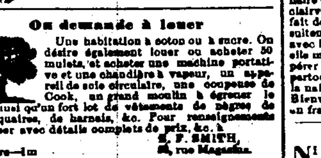

Extrait de CAFÉ, Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD et NORMAN,
—203 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No. 46, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais. 30oct

On demande à louer

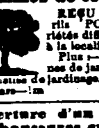

Une habitation à coton ou à sucre. On désire également louer ou acheter 50 mulets, et acheter une machine portative et une chaudière à vapeur, un appareil de scie circulaire, une couple de Cook, un grand moulin à égrener le maïs, ainsi qu'un fort lot de vêtements de nègres de moustiquaires, de harnais, &c. Pour renseignements s'adresser avec détails complets de prix, &c. à S. F. SMITH, 13mars—1m 84, rue Magasin.

Pommes de terre pour planter.

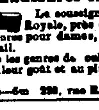

REÇU par le dernier arrivage, 300 barils POMMES DE TERRE, de 5 variétés différentes, et des plus convenables à la localité.

Plus—Un grand assortiment de Graines de jardinage pour la saison, et un lot d'ustensiles de jardinage. T. BACHELIER, 13 mars—1m rue des Ursulines Nos 21 et 23

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix. N. H. LAROSE. 24déc—6m 228, rue Royale, ancien magasin Danziger

Champagne! Champagne!

CINQUANTE paniers 12 bouteilles
100 do 24 demi bouteilles
de la marque de "Ancre de Renj. et Eug. Perrier" en débarquement du navire "Ste Geneviève".
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 8avril—15f 64 Vieille-Levée.

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.
Directeur......LEWIS BAKER.

Jeudi soir, 9 avril 1863.
Deuxième représentation de THE JEWESS or the COUNCIL OF CONSTANCE, drame. Le spectacle se terminera par THE JEALOUS WIFE, comédie.
VENDREDI—Bénéfice de M. RAND.

Théâtre de l'Opéra.
LUNDI 13 AVRIL 1863,
Grand Concert de charité,
VOCAL ET INSTRUMENTAL,
Sous le patronage des Dames de la Nouvelle-Orléans.
☞ Pour les morceaux et la distribution, voir les programmes.
Prix d'entrée...... $1 50
Les portes s'ouvriront à 7 heures; le Concert commencera à 7 heures et demie. 8avril—5t

CONCERT.
UN CONCERT sera donné au BETHEL CHURCH, rue Roman, entre Douane et Bienville, par les femmes de couleur, pour le BENEFICE DE CETTE EGLISE,
VENDREDI, 10 AVRIL, A 7 HEURES P. M. précises.
9av—2 Entrée......50 cents.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Brinche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.
Pour passage, ayant de beaux emménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste-Anne, No 106, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de frêt, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA. 62 & 64 Vieille-Levée. 5avril

POUR LIVERPOOL et le HAVRE
Le beau navire italien CREOLA partira le 25 courant pour les ports ci-dessus. Pour balance de frêt et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA, 62 et 64, Vieille Levée 7avril

POUR MARSEILLE.
Le navire clipper de première classe, EXCHANGE, capitaine Cheney, prend un chargement pour le susdit port et partira sous peu. Il peut recevoir 50 passagers de seconde classe, entrepont. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, 4 avril—12 rue Gravier No 86

POUR LE HAVRE.
Le magnifique trois-mâts STE-GENEVIEVE, capitaine Picard, ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira dans le plus bref délai.
S'adresser pour frêt et passage au capitaine à son bord ou aux consignataires. EUG. ROCHEREAU & CO, 4avril 16 & 18 rue St-Louis.

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.
Le navire hanovrien ANTOINETTE, fin voilier et de première classe capitaine Rosenau, partira vers le 15 avril pour Liverpool et prendra des passagers à destination de France qui peuvent se rendre aisément au Havre. Ce navire ayant un faible tirant d'eau peut passer la barre en tout temps
Pour passage de 1re, 2me et 3me classe s'adresser au bureau de M. A. CALVÉ, rue Ste-Anne, No. 106, encoignure Dauphine, 2me District. 20 mars

BEURRE.
100 fréquins BEURRE GOSHEN de choix, en débarquement du steamer Geo Washington.
JAMBONS — 25 tierçons jambons extra, passés au sucre, marque Rawson, en débarquement du steamer Geo. Washington,
Et à vendre par E. S. KEEP, 8 avril—au 10 Rue Poydras No 62.

VINS! VINS!
EN débarquement du navire Laura Ross, de Bordeaux
—85 barriques vin rouge St Magne,
95 barriques vin rouge St Estèphe.
96 do do St Julien,
96 do do Chateau Branaeau,
58 do vin blanc Sauterne,
250 caisses vin rouge St Julien,
500 do do St Estèphe.
A vendre par E. BORDELOIS. 8avril—1m 21, rue Conti

A VENDRE.
CINQ CENTS rames PAPIER JAUNE,
100 rames PAPIER D'ENVELOPPE,
500,000 SACS en papier jaune, de grandeurs assorties.
Aux Nos 87 et 89, rue des Magasins. 7 avril—6t

En débarquement de la barque London, arrivée de New-York :
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
640 caisses CHANDELLES Adamantine;
100 caisses CHANDELLES opales
Divers lots de FARINE extra de choix, en lots au gré des acheteurs,
500 sacs AVOINE;
500 sacs SON,
100 tierçons GRAISSE,
50 barils GRAISSE,
150 fréquins GRAISSE,
200 seaux GRAISSE, 25 livres ...
200 demi barils BŒUF F. M.,
50 demi barils PORC nouveau,
50 barils PORC nouveau,
25 barillets SEL SOUDE,
100 caisses VIANDES CONSERVÉES, en cans de deux livres,
25 caisses VIANDES CONDENSÉES, de Borden;
25 grosses d'ALLUMETTES de Clark,
350 douzaines BALAIS, manches unis et peints,
25 caisses SAVON de Fay,
25 caisses SAVON de Lymas,
50 barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux,
50 demi barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux,
50 quarts de barils MAQUEREAUX No 1, nouv;
50 barillets MAQUEREAUX No 1, nouveaux
100 caisses AMIDON;
25 barils CORNICHONS,
75 demi-barils CORNICHONS,
20 tierçons JAMBONS Rawson;
1420 sacs SEL DE TABLE de Liverpool;
500 poches SEL DE TABLE de Liverpool;
300 rames PAPIER assorti;
100 rames PAPIER A SACS.
2 balles FICELLE,
600 caisses BISCUITS PILOTE;
100 barils CIDRE.
A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS, 7 avril Nouvelle Levée, encoignure Gravier

Laine, thé, savon Castille.
DIX balles laine, 50½ boîtes thé, 50 caisses savon Castille. A vendre par J. B. VALENTINE & CO., 7 avril—6t Rue de la Commune, No 51.

OCCASION EXTRAORDINAIRE.
MM. J. SENAC & CO.
Offrent en vente 10,000 yardes
BAREGE GRISAILLE,
A dix-huit cents la yarde, qu'ils ont reçu d'Europe. 6avril—6f RUE STE-ANNE, 12.

12 BARRIQUES vin rouge Queyries,
250 caisses 12 bout. ordinaire,
150 " " St-Julien Lion's Brand,
275 quarts boîtes sardines à l'huile,
700 demi " "
En débarquement du navire "Laura Ross" de Bordeaux et à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 7av 17, rue St-Louis.

DEMANDE D'EMPLOI.
ON désire trouver de l'emploi pour un domestique de confiance, robuste et intelligent.
Pour informations s'adresser au bureau de "l'Abeille." 6avril—4f

Département des Travaux Hydrauliques, Banque du Commerce de la Nile Orléans.
1er avril 1863.
LA direction a ce jour déclaré un dividende, payable le 10 du courant. S. E PERCY, 2avril—10f Secrétaire.

Banque de la Nile Orléans.
28 mars 1863.
LES détenteurs de billets de $1 et $3 de cette Banque, sont priés de les y apporter pour être échangés. MORTIMER BELLY, 30 mars—10f Caissier.

AU CASINO.
SALON DE BIERE.
Ancienne Maison LOUIS STEGLE,
Rue de la Douane No 93.
LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité. Rien ne sera négligé pour satisfaire le public. 2 avril—30f JULES FABRIE.

LAZARD & MICHEL,
199......Vieille-Levée......199
FACE AU MARCHE AUX VIANDES,
VIENNENT de recevoir un assortiment complet et très varié de marchandises de printemps qu'ils offrent à des prix très modérés. Leur stock de LINGE FAIT et d'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ne peut pas être surpassé comme choix. Ils invitent tous ceux qui désirent joindre l'élégance au bon marché à examiner chez eux tout ce qui a rapport à la toilette d'homme. Un coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement et satisfera les commandes les plus difficiles. 30mars—15f

Le Docteur D'AQUIN
A l'honneur de prévenir le public et sa clientelle qu'il a transféré son domicile au No 193, de la rue de l'Esplanade. 31mars—1m

VIN! VIN!
CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. A vendre par S. E. CASTENDYK, 21 mars Rue Tchoupitoulas, No 15

Mme La Blanche,
LA merveille de la Nouvelle Orléans, la seule Clairvoyante, la seule qui lise dans les planètes, la seule Astrologue ; la Clairvoyance, l'Astrologie, sont plus que des théories, ce sont des pouvoirs que tout le monde ne peut exercer.
Mme LABLANCHE
Est la seule clairvoyante naturelle, la seule qui lise dans les planètes, la seule astrologue du siècle.
Qui n'a pas entendu parler de cette dame extraordinaire et des preuves qu'elle donne journellement de sa clairvoyance? La science se courbe devant elle et elle fait de sa puissance un usage tel, que ceux qui la consultent se retirent heureux et les malades la quittent avec la certitude de recouvrer la santé. Elle prépare elle même ses médicaments et ne manque jamais d'opérer une guérison radicale. Elle envoie des horoscopes partout par écrit, et n'a besoin de savoir que la date de la naissance. Bureau et salle de réception, No 162, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés. 18 mars—3m

NOTICE.
NI le capitaine, ni les consignataires du navire français LA MANCHE ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. PIAGGIO & VIOSCA Jr. 8 avril— 62 et 64, Vieille Levée.

Change sur France
Constamment à vendre par J. H. EIMER & CO, 7janv—6m 17, rue Carondelet

A VENDRE.
VINGT-QUATRE barils London Stout de "Tenant & Marshall", emportés récemment, par WARNEKEN & CO, 4avril—6, Rue de l'Union, No 41.

FIRMIN MARTIN,
GROCERIES
GRAND DEPOT DE RIZ DE LA LOUISIANE.
145......Rue Vieille-Levée......145
Entre Toulouse et Jefferson,
—NLLE-ORLEANS—
10mars—1m.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait et chapeaux.
PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI 9 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée :
250 lots de marchandises sèches, articles de fantaisie,
100 lots linge fait, d'été,
200 douzaines chapeaux de paille et feutre, pour hommes et garçons.
Conditions à la vente 8 avril

380 barils (plus ou moins) Biscuits Pilote, à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, jeudi, 9 du courant à 10 heures et demie, en débarquement de la barque Brilliant, au poteau 28 1er district—
380 barils, plus ou moins, biscuits pilote.
Conditions—Comptant. 8avril

Vente à l'encan d'un lot de vins blancs en barriques.
PAR R. SCOTT, encanteur,
Office, 41, rue de la Vieille Levée.
IL sera vendu, jeudi 9 avril, à 11 heures du matin, au No 150 rue Royale—
70 barriques Haut Sauternes. 6av

Byron sur la bile.—Dans le "Beppo" de Lord Byron, une des premières questions que Mme Beppo adresse à son mari au retour de ce dernier d'une région malsaine est celle-ci:
"Mon Dieu! ai je jamais vu! non, je n'ai jamais rien vu un homme devenir si jaune. Comment est votre foie?"
☞ Beaucoup de gens reviennent du Sud dans le même état que Beppo. Savent-ils—s'ils l'ignorent ils ne sauraient l'apprendre trop tôt—que l'AMER DE HOSTETTER est le meilleur remède pour les maladies de foie. L'Amer pris, comme préservatif, fortifie les organes de la sécrétion, les fait fonctionner avec régularité et met le système à l'abri des effets de la fatigue, du changement de diète et d'eau Il opère la guérison avec une rapidité merveilleuse.
Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J WRIGHT & Co rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN. HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 20 et 25 rue Commune.
8avril 1—6

MARCHANDISES SÈCHES
A BON MARCHÉ.
Vente pour cause de liquidation.
THEOD. DANZIGER,
Au coin des rues Royale et St-Philippe.
ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il désire liquider tout son stock de marchandises sèches assorties, à très bas prix POUR DU COMPTANT.
Il vient de recevoir par le "Roanoke" et déballera MARDI, 31 du courant—
Mouchoirs de toile fine,
Serviettes
Jolie Indienne et Lawn à 25 cents,
Coton blanc " 15 "
Piqué blanc très fin " 50 "
Toile fine à moustiquaires " 15 "
Moustiquaires à bon marché, &c. &c. 30mars

FELIX RIEU,
107, rue de Chartres, 107,
FLEURS artificielles, RUBANS, TOUR DE TETE, GUIPURES, VOILETTES, MANTELETS DE SOIE et autres articles de fantaisie, reçus par les derniers arrivages. 2mars—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Docteur KUNEMANN a transféré son domicile rue St Louis, No 162, entre Bourbon et Dauphine, à l'ancienne résidence du Dr. Barbe.
Heures de consultations de 1 à 2 heures. 26 mars—15f

AVIS.
LE Dr FOYET a fait une étude approfondie des maladies des enfants.
On peut être très bon médecin pour les adultes et fort mauvais pour de petits êtres dont l'organisme encore incomplet exige une thérapeutique spéciale.
La statistique médicale constate qu'un tiers des maladies appartiennent à l'enfance et que la moitié du genre humain périt avant l'âge de sept ans L'impuissance de la médecine peut-elle être plus énergiquement démontrée?
L'Homœopathie ne reconnait presque pas de maladie incurable dans l'enfance. Dans tous les cas, pas de traitement plus efficace et agréable, plus sûr, plus prompt et plus efficace que le traitement homoeopathique.
25 mars—1m

UN français récemment arrivé en cette ville, offre respectueusement au public ses services pour les traitements des maladies EPILEPTIQUES, ainsi que pour toutes les affections nerveuses. Il ne demande de rétribution qu'après la complète guérison de la maladie. S'adresser à M. Henri Joffret, au coin des rues Gravier et Dorgenois, tous les jours de 10 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. 21 mars—30f

AVIS.
LE soussigné étant sur le point de quitter cette ville et l'Etat, avertit ceux qui pourraient avoir contre lui quelques réclamations, de les lui présenter dans les 15 jours qui suivront la date de cet avis ; et ceux qui lui doivent de venir régler.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1863. V. AMAR, 28 mars—15 encoignure Camp et Julia

Réparation de machines à coudre.
LE soussigné RÉPARERA ET METTRA EN ETAT des machines à coudre, de quelque espèce que ce soit, au No 13, rue du Camp bureau de devant, au 1er. On le trouvera toujours prêt à fournir aux propriétaires de machines à coudre des AIGUILLES pour machines à coudre de Wheeler & Wilson et pour celles de Singer, d'huile pour ces machines, d'autres accessoires, de la soie et du coton à coudre, à vendre par D. W. C. PECK. 8mars—1m mécanicien.

TAXE DE DESSECHEMENT.
Bureau des commissaires du Premier District de Desséchement.
No 21 Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 21 Mars 1863.
LES propriétaires de terrains dans le premier District de Desséchement, compris entre la rue Julie et le Nouveau Canal, à la digue supérieure, la rue St Pierre et le Bayou St Jean, à la limite inférieure, depuis le fleuve jusqu'au Lac Pontchartrain, sont avertis que le second versement de l'assessment pour les frais de desséchement dudit District, est maintenant dû et payable au bureau.
Les commissaires croient devoir rappeler aux propriétaires qui n'ont pas opéré le premier versement, que jugement a été rendu contre eux pour ce montant, et que s'ils ne s'acquittent pas immédiatement des ordres de saisie seront lancés et leurs propriétés saisies conformément à la loi.
Par ordre du Bureau, G. INGRAM, 30mars—1m Président.

AVIS IMPORTANT
Mme CAPRELL.
CETTE dame qui, depuis nombre d'années, étonne le public par ses révélations extraordinaires du passé, du présent et de l'avenir, est consultée journellement par les citoyens sur ce qui les intéresse le plus. Les personnes désireuses de connaître leur destinée [illegible] Mme Caprell demeure dans la rue de la Douane No 127. 14 mars—1m

AVIS.

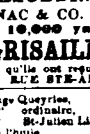

La société existant sous le nom de C SCHUMACHER & Co étant dissoute, M. JAMES BRYAR est chargé de la liquidation des affaires de cette maison qui a été transportée au No 35, rue de Chartres au premier, dans les vastes magasins dernièrement occupés par MM. Richard Aldige & Cie, où il continuera à recevoir par chaque steamer un grand et magnifique assortiment de marchandises pour hommes, femmes, demoiselles et enfants, telles que—ARTICLES EN PAILLE, SOIERIES, RUBANS DENTELLES, FLEURS et tout ce qui concerne les MODES.
Il sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé jusqu'à ce jour à ses prédécesseurs.
Désirant clore les affaires de la maison C. Schumacher & Cie, il vendra tout leur stock à des prix modérés pour du comptant Il profite de l'occasion pour prier les personnes qui doivent à ces messieurs de venir régler leurs comptes 7 avril—unt

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
☞ Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1eravril—1m

INSTITUTION COLLEGIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Fondée en 1844 et incorporée en 1853,
DIRIGÉE PAR MME ED. LOCQUET,
Rue du Camp, 280, entre Calliope et Poeyferre.
LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.
Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Desban Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.
Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du comfort et de l'hygiène.
Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.
Pour plus ample information s'adresser à l'établissement où des prospectus seront délivrés.
N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres. 25août—1an

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275......RUE DAUPHINE......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 21 août—1an—tlf

INSTITUT ST-CHARLES,
Rue Bourbon No. 15,
Entre les rues Douane et du Canal,
MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans. 8 oct—s

Mort aux Rats et aux Ravets.

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.
Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez le véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."
A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. Seuls Agents. 10mars—

A VENDRE.
TROIS CENTS paniers de champagne Krug & Co., en déchargement du navire français Ste-Geneviève, venant du Havre. S'adresser à EUG ROCHEREAU & CO, 4 avril 16 et 18 rue St Louis.

Peaux et peaux de mouton.
LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils paieront comptant. WITTERS & PENFIELD. 16 déc— No 15 rue Vieille Levée et Douane.

A VENDRE.
30 BONS MULETS en état de travailler. S'adresser à P. Irwin, au bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans, rue Royale, No 4, tous les jours, à [illegible], ou au coin des rues Matthews et St-Charles, tous les jours à 3 heures P. M. 16mars—30f

VENTES A L'ENCAN.

Vêtements, bottes, souliers et lingerie.
La plus grande vente de la saison.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.
JEUDI, 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
150 caisses bottes et souliers, comprenant un assortiment choisi pour la saison, pour hommes, femmes et enfants et fabriqués expressément pour le commerce de détail de la ville.
150 lots de vêtements, tels que habits alpaca et drab-deté.
Habits de tous les jours, en alpaca soie,
Pantalons de mérinos français,
Habits et pantalons de coutil fil,
Gilets de dessous en piqué fin.
—EGALEMENT—
200 lots lingerie pour hommes, chemises blanches fines à devants de toile chemises en couleur et en gingas, caleçons jean croisé, chemises de peau blanches et écrues, bonneterie, &c.
☞ Ces marchandises seront positivement vendues pour clore une consignation. La vente commencera par les bottes et les souliers. 8 avril

Vente importante de toile d'emballage de l'Inde, farine, café Rio, clous, tabac, beurre, graisse, plats côtés ribbed et dessalés, jambons, épaules, savon, pelles, whisky, eau-de-vie, &c à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, 9 avril, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93—
380 barils farine de choix.
41 sacs café Rio;
25 balles toile d'emballage de l'Inde,
40 barillets clous;
38 caisses tabac tordu et de marine,
31 barillets beurre,
27 douzaines pelles,
17 tierçons et boucauts plats côtés épaules et jambons.
103 caisses savon;
115 caisses amidon;
29 barils et ½ pipes, eau de-vie, whisky et genièvre
Egalement—Une grande variété d'autres groceries de choix dont l'énumération serait trop longue
Conditions—comptant. 8avril

Succession de Henry Johnson.
Vente d'un terrain, bâtisses et améliorations, à l'encan.
Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, LUNDI, 20 avril 1863, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable J. S. Whitaker, Juge de la Deuxième Cour de District—No 2,429, daté Nouvelle-Orléans 10 mars 1863—
UN TERRAIN, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Euphrosine, Liberté, Calliope et Howard, désigné par le No 4 sur un plan dressé par Geo T Dunbar, voyer, en date du 18 avril 1846 et déposé en l'étude de J E Holland, ci-devant notaire, et numéroté comme plan No 2 sous la date du 23 novembre 1846. Ledit terrain a, mesure américaine, d'après ledit plan, trente-un pieds sept pouces de face à la rue Euphrosine, sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, &c.
Conditions—Douze cents quarante piastres comptant le reste à douze mois de crédit, en billets de l'acquéreur tirés et signés par lui, endossés et garantis par hypothèque sur la propriété
L'acte de vente pardevant Robert J Ker, notaire aux frais de l'acquéreur. 18 mars—27 m 18 et 20 av

Porc, bacon, jambons, poisson, articles d'étagères, &c.
PAR J P BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, JEUDI 9 avril, à onze heures du matin, à son magasin d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, encoignure Gravier—
Porc mess et prime, jambons passés au sucre bacon, épaules, maquereaux, harengs, sel de Liverpool, cornichons chandelles, tabac bœuf fumé, graisse, beurre, fromage, graisse de charbon et huile de graisse, café moulu, thé, vin rouge, eau-de-vie, whisky, schnapps, vins Hock, bœuf en barils et une grande variété d'autres groceries et provisions.
Conditions—comptant. 9 avril

PAR R. SCOTT, encanteur,
JEUDI, 9 avril, à 10 heures il sera vendu au magasin No 84, rue des Magasins—
50 tierçons épaules et jambons, 300 boîtes harengs, 1 0 1/2 et 1/4 barils pieds de cochon, 100 boîtes morue; 25 barils et 1/2 barils de bœuf, 50 caisses thé;
10 tierçons jambons frais, café, amidon, haricots, pois, vinaigre de cidre poivre, cuivre, claret et autres vins cognac, whisky, [illegible], fromage, farine, sacs de [illegible]. 8av

Magnifiques meubles à l'encan.
PAR R. SCOTT, Encanteur.
SAMEDI, 11 avril, à 11 heures, il sera vendu, dans la rue Annonciation, No 302, entre les rues Robin et Race de beaux meubles, comprenant: ser parle sofas, chaises à siéges en crin et en [illegible], tables à manger, buffets armoires, bois de lit en bois de rose et en noyer, services porcelaine et verrerie, literie, meubles de chambres à coucher et de cuisine, coffre à glace, etc. 8avril

Beaux meubles en acajou et en bois de rose, grandes glaces françaises à cadres dorés, tapis de Bruxelles, nattes à carreaux, tableaux à l'huile, beaux rideaux brodés, vaisselle et verrerie, fourneaux et batterie de cuisine, &c, &c.
Vente à l'encan pour cause de départ.
PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue Royale, No 31.
IL sera vendu, samedi 11 du courant, à 10 heures du matin, sur les lieux—
Tout le mobilier de la résidence située au coin des rues Amour et Kerlerec: un magnifique piano en bois de rose, meubles de salon couverts en brocatelle, grandes glaces françaises à cadres dorés, tapis de Bruxelles, nattes à carreaux, tableaux à l'huile, rideaux à broderies fines, [illegible], tables à allonge, buffets à miroir, [illegible], &c. &c.
Conditions—comptant. 9avril

VENTES JUDICIAIRES

Bureau du Marshal Provisoire des Etats-Unis.
Nlle-Orléans, 6 avril 1863.
James Flynn vs Lucy Flynn, sa femme—No 34.
EN vertu d'un décret de la Cour Provisoire des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane, je vendrai le 11 avril 1863 à midi, à la Bourse de l'Hôtel St. Charles, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite
UN CERTAIN TERRAIN situé dans le faubourg [illegible] sur le plan de division de la propriété de Guillié, dressé par B Lugier, arpenteur général, le 24 juillet 1836, et déposé dans l'étude de Louis Feraud, anciennement notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds français, les dimensions suivantes, savoir—Le terrain No 68, désigné par le No 80 dans l'acte d'achat des dits Exnard & Dubart, a 33 pieds de face à la rue Johnson, [illegible] Ledit terrain [illegible] Conditions—comptant.
J. EDWARDS CLARKE, 8av—10f Marshal provisoire des E. U.

G. M. Piqué, par ses agents, Eug. Rochereau & Co, contre John Lyle.
TROISIÈME Cour de Paix—No 3 0/1. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Edmond Meunier, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, 16 avril 1863, à 10 heures A M, dans la rue des Champs-Elysées entre les rues Moreau et Casacalvo, 3me District—
Un lot d'outils, fers &c.
Une petite machine à vapeur et une bouilloire
Saisis dans les susdites affaires.
Conditions—comptant. JOS G BAUM, 23mars—av 3 4 9 Constable.

AVIS JUDICIAIRES

Succession de Maria Elizabeth Seph, décédée, épouse de Henry Haub—No 19,329.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur naturel de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. MOREL, 9avril—13, 17 Député Greffier

LIQUIDATION!!

L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore ses affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bouclerie à l'usage de messieurs les selliers, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.
M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra. Tous ses articles sans exception, contenus dans son magasin.
Nlle-Orléans, le 15 février 1863. L. GUILBAUX.
16 fév—3m. 121 et 123, rue Royale

A LA PLUME DE BRONZE.
FRANCIS BOUVAIN,
Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
Papeterie et articles de bureaux.
Papiers en tous genres, à la rame et en détail, Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c. &c.
Articles de bureaux et fournitures d'école.
Plumes, crayons, encres encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, étuis, porte plumes, canifs, gomme, règles cahiers brochés et reliés, &c.
Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et réglures, à prix excessivement réduits.
Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.
Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.
☞ Maison de commission pour tous papiers, etc., spéciaux d'importation française et anglaise. Spécialité de papéterie fine pour dames Objets pour cadeaux.
PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3m

DIVERS.
400 barils farine extra,
300 " porc mess et prime,
75 sacs café Rio, Havane et Java,
400 caisses chandelles star, diverses marques,
200 " " blanc de baleine,
500 " amidon Fox Duryea Oswego,
300 sacs riz créole,
250 caisses savon différentes marques,
400 " chandelles de suif,
100½ barils Fulton Market bœuf mess,
50 " Davis "
50½ " mess porc,
1000 livres indigo de Guatemala pour la teinture.
200 barils maquereaux Nos 1, 2 & 3,
250½ " "
150¼ " "
40 tierçons jambons ex. choix,
100 kegs saumon ex.,
500 sacs sel demi gros,
200 " fin,
50 boucauts sucre jaune,
25 " " clarifié,
50 caisses tabac à chiquer,
500 dos. balais assortis,
300 " baquets,
50 jeux de bailles,
90 boucauts épaules fumées,
30 " jambons au sucre,
100 frequins beurre Goshen,
75 tierçons graisse,
200 kegs "
500 caisses vin rouge, diverses marques
250 " champagne cidre, pts. à qts.,
30 barils pommes sèches,
50 sacs " "
150 caisses morue fraiche.
En magasin et à vendre par FRED. AVET & CO. 21mars—10f 59 & 61, rue Vieille Levée.

E. M. BOULIGNY, encanteur,
Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,
SE charge de la vente des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 16fév—1f

SALPETRE Depuré—6 barils venant d'être reçus et en vente par DURACHE & OGDEN.